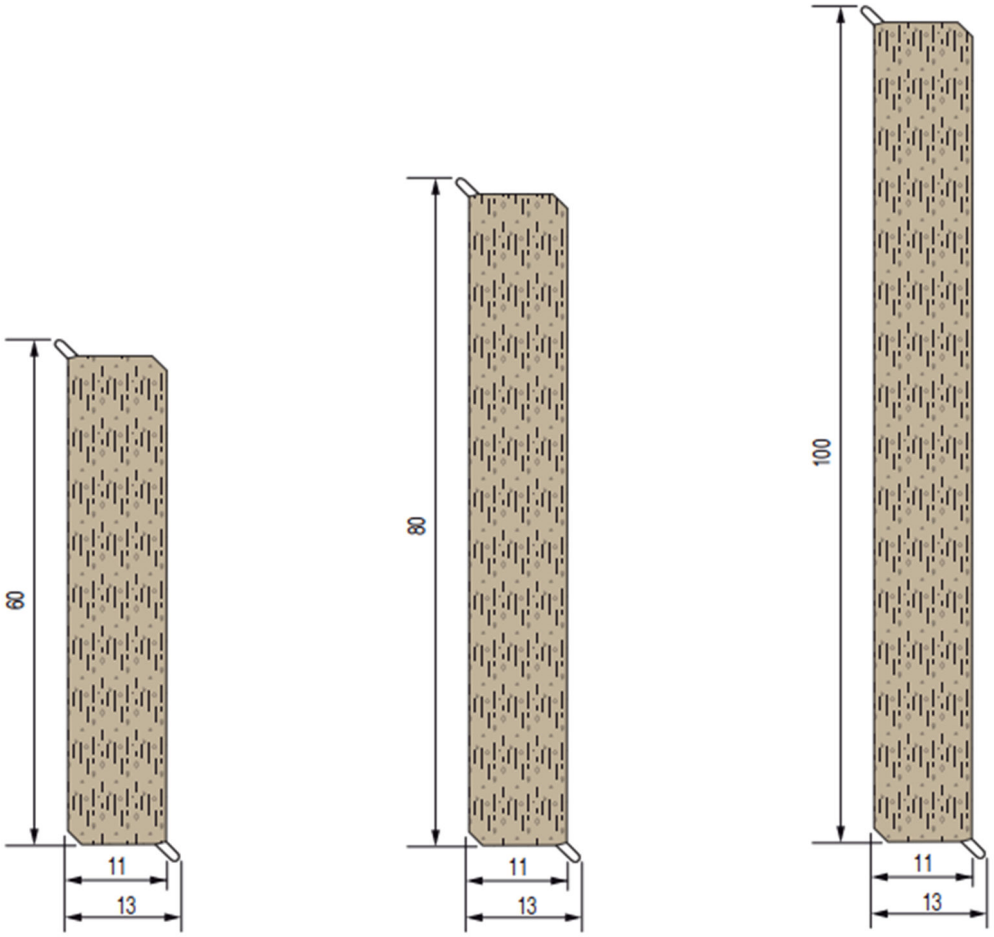
FT553 – Plinthes rigides âme HDF



Modèle 60 mm *Modèle 80 mm* *Modèle 100 mm*

Descriptif
Plinthe rigide très résistante aux chocs, composée d'une âme en HDF et d'une enveloppe en composite.

Hermétique à l'eau et à la poussière grâce à ses 2 lèvres souples situées en haut et en bas de la plinthe.

Habille les pieds de murs de toutes les pièces de la maison et s'adapte à tous les types de revêtements de sol.

Permet une mise en place sans retouche au silicone ou à l'acrylique grâce aux lèvres souples qui s'adaptent facilement aux irrégularités des supports.

Fixation : à coller.

Domaine d'emploi
Usage en intérieur uniquement

Matières

- Âme : HDF haute résistance.
- Enveloppe : PP.
- Lèvres : TPE (coextrudées avec l'enveloppe).

Références

Hauteur	Couleur	Longueur	Référence
60 mm	Blanc	2,50 m	18 51 000
80 mm	Anthracite		18 53 010
	Blanc		18 53 000
	Bois clair		18 53 020
	Bois foncé		18 53 030
100 mm	Blanc		18 52 000

Mise en œuvre

Préparation du support :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support (alcool isopropylique dilué de type VHB Cleaner référence 22 77 900 (cf. § Options) ou acétone).
 Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas : ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

Mise en œuvre :

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- L'utilisation du grugeoir référence 18 09 19D (cf. § Options) permet de réaliser facilement les angles rentrants et les anglets sortants.
- Déposer un cordon de mastic colle MS Polymère référence 49 00 010 (cf. § Options) sur toute la longueur de la plinthe.
- Présenté la plinthe sur bas du mur et presser fermement sur toute sa longueur.

Ou :

- Dérouler sur le mur ou au dos de la plinthe, la colle sèche Wall-Tape R ou Wall-Tape L en fonction de la finition du mur (cf. § Options).
- Ôter le film de protection sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.

- Positionner la plinthe en pied de mur et retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement la plinthe contre le mur.
- Une fois le film entièrement retiré, presser fermement sur toute la longueur de la plinthe.

Entretien

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT 097



Grugeoir :

- Permet une découpe facile pour la réalisation des angles rentrants et sortants
- Livré dans une mallette
- Réf. 18 09 19D



Mastic colle MS Polymère :

- Colle élastique et étanche à tack immédiat
- Cartouche de 290mL
- Réf. 49 00 010
- Voir FT n°555



Colle sèche Wall-Tape R :

- Adapté à la pause de plinthes sur surface Rugueuse
- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°344



Colle sèche Wall-Tape L :

- Adapté à la pause de plinthes sur surface Lisse
- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°343



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT
Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations inclues dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.
La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

DINAC
1210 Route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03